



Monsieur Patrice Leclerc
Conseiller Général de Gennevilliers
Mairie de Gennevilliers
177 avenue Gabriel Péri
92237 Gennevilliers Cedex

DAT92-09/5068CM

Paris, le 29 mai 2009

Monsieur le Conseiller Général,

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de votre lettre du 5 mars dernier relative aux problèmes que rencontrent les voyageurs sur la ligne 13 du métro.

Je tenais tout d'abord à vous confirmer que l'amélioration du fonctionnement de la ligne 13 constitue effectivement une priorité absolue pour la RATP.

Ainsi, sur la ligne 13, nous avons lancé sur cinq ans un programme de 250 millions d'euros d'investissement, essentiellement financés par la RATP. Il concerne la rénovation en cours du matériel roulant (23 rames rénovées en circulation) et celle du système d'exploitation qui intègre notamment le programme Ouragan en vue de réduire en 2011 l'intervalle de pointe à 90 secondes entre 2 trains.

Parallèlement, l'offre de transport a également été renforcée de manière significative dans le cadre du prolongement de la ligne 13 en juin 2008 avec notamment, depuis septembre dernier, la mise en circulation de 7 rames supplémentaires et la réalisation, en heure de pointe, de l'alternance régulière d'un train sur deux sur chacune des branches. Ce renfort important représente un gain de 4 000 places supplémentaires entre 7 h 00 et 9 h 30 sur la branche Asnières-Gennevilliers de la ligne 13.

L'installation programmée de portes palières dans 12 stations permettra de fluidifier les mouvements des voyageurs sur les quais et de participer ainsi significativement à l'amélioration de la régularité sur cette ligne.

Toutefois, ce plan d'amélioration en cours de mise en service ne permet pas de résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées par les voyageurs. Les incidents de la ligne 13 sont largement amplifiés du fait de ses caractéristiques avec une exploitation en fourche et de l'importance du trafic qu'elle enregistre. L'affluence très importante dans certaines gares du tronçon central contribue en effet à dégrader les temps d'échange et le moindre dysfonctionnement technique prend d'importantes proportions, notamment en heure de pointe. C'est pourquoi, au quotidien et dans l'attente de la mise en place des nouveaux dispositifs prévus, nos équipes font le maximum pour améliorer, en permanence, nos procédures et notre organisation afin de limiter les effets des perturbations et la gêne occasionnée pour les voyageurs.